

## Accord de collaboration – Lis-moi une histoire

Entre :

- Ecoles des Grands-Parents (EGP), le Mouvement des Aînés Vaud (Mda Vaud)
- La personne bénévole ci-dessous

**Nom et prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél.fixe :** ..... **Tél.mobile**..... **Email :**.....

**Date de naissance :** .....

**Activités professionnelles, même si vous êtes retraité(e) :**

.....  
.....  
.....

**Activités personnelles :**

.....  
.....  
.....

### Description de l'activité

En accord avec l'enseignant/le référent, le bénévole fait découvrir et lit des ouvrages aux enfants. L'objectif est d'offrir une culture que beaucoup d'enfants n'ont plus. Ces lectures devraient être un moment privilégié où le bénévole suscite l'intérêt des enfants, leur donne envie de lire par eux-mêmes. L'enseignant ou la personne de référence est responsable de l'encadrement de l'activité mais les livres sont choisis en commun accord avec le bénévole. Ce dernier ne se substitue pas au responsable et doit lui en référer en cas de problème.

**Le bénévole est en aucun cas seul avec un enfant. Les groupes sont formés de 3-8 enfants maximum.**

### Lieu de l'activité

Le lieu où se déroulera l'activité se situera autant que possible à proximité du domicile du bénévole dans des lieux d'accueil tels que les écoles, bibliothèques, centre de loisirs et éventuellement garderies.

## **Formation**

Le cours de Bénévolat Vaud « Introduction au bénévolat » et le cours de Rita Gay, comédienne et lectrice en EMS, font partie du processus d'engagement. Ce n'est qu'à l'issue de ces 2 cours que l'engagement est validé par les responsables des cours et du projet.

Des rencontres de supervision auront lieu au minimum 4x/an. Ces réunions auront lieu avec la présence des bénévoles et de la ou les coordinatrices du projet.

Sur le lieu d'accueil, un point de situation sera effectué 1-3 fois dans l'année en présence du lecteur bénévole, d'un représentant de la structure accueillante et d'une des coordinatrices du projet. Le bénévole est tenu d'y participer régulièrement.

**Le devoir de discrétion et le respect de la culture et des croyances des enfants font partie du présent accord.**

## **Engagement et période d'essai**

Le début de l'engagement sera fixé en accord avec les partenaires du projet, soit EGP-MdA, la structure accueillant le bénévole et le bénévole.

L'engagement se fait en principe pour une année scolaire. Une période d'essai de 4 lectures est prévue. En cas de difficultés ou de litiges, en référer immédiatement aux coordinatrices du projet.

## **Fréquence**

La fréquence est d'une fois par semaine ou selon des dates fixées entre la structure, l'équipe de coordination et le bénévole.

Le bénévole s'engage à venir régulièrement aux dates fixées et à avertir les accueillants s'il ne peut pas venir.

En cas d'absence prolongée, avertir également les coordinatrices du projet.

## **Défraiement**

Un remboursement des frais de transports est prévu pour les personnes qui le demandent.

Transports publics, billet aller-retour

Véhicule privé (0.70cts/km)

## **Fin de la collaboration**

Chacune des parties peut mettre un terme à la collaboration par simple lettre avec un préavis d'un mois **pour la fin de l'année scolaire**, sauf raison de force majeure.

Attestation : au terme de l'activité bénévole, l'EGP et le MdA Vaud délivrent une attestation.

Nous vous remercions de votre investissement et vous souhaitons beaucoup de plaisir dans votre activité de bénévole.

Lieu et date : .....

Signature du bénévole :

Signature de la coordinatrice du projet :